



## Department of Labor

Direction des normes du travail (Division of Labor Standards)  
Service des permis et certificats (Permit and Certificate Unit)  
Bureau du Campus de l'État de Harriman (Harriman State Office Campus)  
Bâtiment 12, Porte 185B  
Albany, NY 12226  
[www.labor.ny.gov](http://www.labor.ny.gov)

### **Avis aux entrepreneurs de travaux agricoles et aux exploitants d'économats de camps de travaux agricoles**

Les sections 57 et 220 de la loi sur l'indemnisation des travailleurs stipulent qu'avant la délivrance de tout permis, licence ou certificat impliquant l'emploi de salariés dans l'État de New York, le demandeur doit présenter les documents requis prouvant la couverture de son assurance contre les accidents du travail et l'invalidité.

**Les entrepreneurs de travaux agricoles** doivent souscrire une assurance contre les accidents du travail pour certains de leurs employés, comme les chauffeurs de camion.

**Les exploitants d'économats de camps de travaux agricoles** doivent souscrire une assurance contre les accidents du travail pour chaque employé.

Vous devez obtenir et soumettre les documents suivants avec votre demande. Vous devez également le mettre à disposition lors d'une inspection par les enquêteurs du ministère du Travail.

1. **Si vous êtes redevable de l'assurance contre les accidents du travail et l'invalidité**, vous devez obtenir un formulaire C-105.2 rempli prouvant la couverture de l'assurance contre les accidents du travail et un formulaire DB-120.1 rempli prouvant la couverture de l'assurance invalidité. Obtenez ces formulaires auprès de **votre compagnie d'assurance**. Les deux formulaires doivent être fournis à ce bureau. Autres formes de preuve acceptables :

- En cas d'auto-assurance, SI-12 ou GSI-105.2 pour l'indemnisation des travailleurs et DB-155 pour l'invalidité.
- U-26.3 du Fonds d'assurance de l'État de New York

Si vous êtes assuré par le NY State Insurance Fund, vous pouvez appeler le numéro gratuit (888) 875-5790 pour demander le formulaire U-26.3 et le (866) 697-4332 pour demander le formulaire DB-120.1.

2. Si vous n'êtes **pas** assujetti à l'assurance contre les accidents du travail et/ou l'invalidité, fournissez à ce bureau un certificat d'exemption dûment rempli, formulaire CE-200. Vous pouvez obtenir ce formulaire en ligne sur le site : [www.wcb.ny.gov](http://www.wcb.ny.gov). Vous pouvez contacter la Commission des accidents du travail au (866) 298-7830 pour obtenir de l'aide pour obtenir le CE-200. Lorsque vous appelez, attendez la fin du menu pour que quelqu'un vous aide.

Les bureaux de la Commission des accidents du travail sont situés au :

150 Broadway, Suite 195  
Menands, NY 12204

State Office Building  
44 Hawley Street  
Binghamton, NY 13901

111 Livingston Street,  
22<sup>nd</sup> Floor  
Brooklyn, NY 11201

Ellicott Square Building  
295 Main Street, Suite 400  
Buffalo, NY 14203

935 James Street  
Syracuse, NY 13203

220 East Rabro Drive,  
Suite 100  
Hauppauge, NY 11788

One Civic Center Plaza  
Poughkeepsie, NY 12601

130 Main Street West  
Rochester, NY 14614